RÉPONSE

DU CONSEIL-GÉNÉRAL

DE LA COMMUNE DE MAUBEUGE,

A une Invitation qui lui a été faite par les MARSEILLAIS *de marcher avec eux contre Paris.*

Vous voulez marcher contre Paris, contre une ville qui plus d'une fois a bien mérité de la patrie, contre une ville qui nous a délivré des *Bastilles* et des *Capets*, contre une ville qui a fait et soutenu la révolution ; et vous nous proposez de marcher avec vous !.....

L'horreur et l'indignation, voilà les seuls sentimens que de pareils desseins et de pareilles propositions ont fait naître dans les habitans de Maubeuge... Vous voulez marcher contre Paris !.... Marseillais, venez à Maubeuge, delà vous appercevrez les ennemis que vous avez à combattre ; Allez dans la Vendée, là encore vous trouverez des ennemis ; et de part et d'autre vous trouverez des lauriers à cueillir.

Mais marcher contre des frères ! ... Un tel projet ne peut naître que dans la tête d'hommes égarés ou de scélérats ; et s'il pouvoit être mis à exécution par vous, vous trouveriez en nous des hommes qui vous regardant à juste titre comme ennemis sauraient vous traiter comme tels ..., Allumer le feu de la guerre civile ! ... Quel prétexte peut donner la moindre apparence de légitimité à une entreprise aussi infâme ? ... Quel si grand crime a donc commis cette ville que vous voulez anéantir ? Las de voir la Convention nulle, la constitution oubliée, la France déchirée, la liberté en danger, les patriotes dans le dueil, Paris s'est levé, Paris a demandé l'arrestation des députés suspects d'être la cause de tous les maux, Paris a obtenu cette arrestation et Paris a mis bas les armes. Voilà ce qu'ont fait les Parisiens, ce que les Marseillais (nous aimons encore à le croire) auraient fait à leur place ; et si les Parisiens étaient restés plus longtems inactifs, les Parisiens perdaient toute la gloire des fameuses journées du 14 Juillet et du 10 Août, les Français en perdaient tout le fruit, la liberté était perdue.

Nous ne savons pas quels sont tous les crimes dont on suspecte les députés arrêtés, mais nous n'avons pas oublié et vous ne pouvez pas avoir oublié qu'avant l'époque de leur arrestation, la Convention était, par ses dissentions scandaleuses, la honte de la France et



l'espoir des tyrans ; mais nous n'ignorons pas et vous ne pouvez pas ignorer que depuis cette époque la Convention marche à grands pas vers l'objet de sa mission, que des lois salutaires sortent de son sein, qu'elle vient de proposer à la France une Constitution républicaine, et que des établissemens fondés sur cette Constitution doivent enfin couronner l'œuvre du bonheur public et remplir l'attente, trop longtems frustrée, des Français. = Eh bien ! Marseillais, pouvez-vous encore nourrir dans vos âmes des sentimens de vengeance ? Pouvez-vous encore avoir le dessein, l'affreux dessein de déchirer la république ? ... Si les avantages de l'insurrection du 31 mai ne suffisent pas pour vous arrêter ; ah jettez donc un coup d'œil sur votre mère éplorée, voyez-la vous montrer son sein déjà déchiré par des brigands, implorer votre pitié, vous conjurer de ne pas vous joindre aux enfans dénaturés qui l'assassinent, de ne pas augmenter ses douleurs ; vous demander au nom de sa tendresse pour vous de repousser au contraire les scélérats qui déchirent ses entrailles et de verser sur ses plaies un baume salutaire ... Marseillais, si vous êtes encore dignes du nom d'hommes, pouvez-vous être insensibles aux cris plaintifs de cette tendre mère ; pouvez-vous méconnaître celle qui vous a donné le jour et poignarder le sein qui vous a nourri ! ... Si vous pouviez être barbares à ce point, ah ! n'en doutez pas, nous qui chérissons

670

notre mère, accompagnés de tous nos frères qui la chérissent comme nous, furieux comme des lions, nous nous élancerions sur vous et votre sang.... Mais non, vous étes égarés et l'erreur n'a qu'un moment ; vous reviendrez à des sentimens plus doux, et nous vous rendrons notre amour ; vous redeviendrez hommes et nous redeviendrons vos frères ; vous irez à Paris, nous irons aussi, nous embrasserons ensemble les Parisiens, et au milieu d'une sainte allégresse nous jurerons avec eux le maintien d'une Constitution républicaine que nous devons à leur énergie.

Ont signé, *F. Contamine*, maire; *Felix-J. Legros*, *Gillion*, *Charles Joffroy*, *Lespere*, *Louis Lixon*, *Drouvassal*, *J. P. Vibert*, *Boquet*, officiers municipaux ; *Quevy*, procureur de la Commune ; *Bertaux*, *L. Lhotellerie*, *F. Menu*, *Joffroy*, *Marchant*, *Louis Moulin*, *J. Lejeune Vibert*, *Leroi*, *Richardin*, *Paillot*, *Lambert*, *Fromont*, *J. Noël*, *P. J. Lacorrege*, *Moutier*, *Carlat* et *J. B. Debouc*, Notables.

Le Conseil général a arrêté que cette réponse à laquelle tous les habitans et les militaires présens ont manifesté leur adhésion serait imprimée et envoyée à Marseille et aux villes qui sont dans les mêmes sentimens, à la Commune de Paris et à la Convention Nationale.

F. CONTAMINE, Maire.

FOLIE, Sécrétaire.